



École Montcalm
8800, 12e Avenue
Montréal (Québec) H1Z 3J3
(514) 596-5330

DÉCEMBRE 2017



INSCRIPTIONS

2018-2019

La période officielle d'inscriptions pour l'année scolaire 2018-2019 aura lieu du lundi 8 janvier au vendredi 26 janvier 2017. **Le mardi 9 janvier le secrétariat sera ouvert de 18 h 30 à 20 h.** Si vous connaissez des parents qui ont un enfant de 4 ans ou 5 ans, merci de les aviser de cette période d'inscriptions.

Pour les élèves qui sont en libre-choix, les parents doivent savoir que la demande de libre-choix doit être faite chaque année durant la période officielle d'inscriptions ou de ré-inscriptions. Vous recevrez un formulaire à cet effet.

La confirmation de l'inscription de ces élèves ne peut se faire qu'après la première journée de classe. Il y a des règles d'admission à respecter.

Merci de votre collaboration.

Dates à retenir:

- 1er décembre: Animation lecture (040-050)
- 11 décembre: Conseil d'établissement
- 14 décembre: **JOURNÉE PÉDAGOGIQUE**
- 15 décembre: Sortie au théâtre 1er cycle
- 22 décembre: Journée pyjama ou couleur et activités spéciales
- Du lundi 25 décembre au vendredi 5 janvier: **CONGÉ**

- Lundi, 8 janvier: **JOURNÉE PÉDAGOGIQUE**

Période officielle des inscriptions

Du 8 janvier au 26 janvier

- 9 janvier: Soirée des inscriptions
- 25 janvier: **JOURNÉE PÉDAGOGIQUE**
- 26 janvier: 101e journée d'école. Bascule pour les petits de 4 ans
- 13 février: **JOURNÉE PÉDAGOGIQUE**



Service de diner

Pour le mois de décembre, il y a 15 jours d'école. $15 \times 3.25\$ = 48.75\$$ vous devez payer 48.75\$ si votre enfant est inscrit tous les jours de la semaine. Merci de payer au début du mois.

En janvier, il y aura 16 jours. $16 \times 3.25\$ = 52.00\$$, à payer dès le retour en janvier.

Nous vous rappelons que vous pouvez payer par Interac ou Internet. Voir Mme Huguette au service de garde.

Mesure alimentaire

Il est temps de penser au prochain paiement de la mesure alimentaire pour les enfants inscrits. Pour les mois de janvier, février et mars vous devez payer 49.00\$ avant le 11 décembre.

Vers le Pacifique

Merci d'encourager votre enfant à résoudre ses conflits de façon pacifique ou à demander de l'aide.

- 1- Se calmer
- 2- Se parler (au JE, ce que je ressens, mes sentiments)
- 3- Chercher des solutions possibles
- 4- Trouver une solution et s'entendre pour l'appliquer

Si votre enfant éprouve des difficultés à résoudre ses conflits, encouragez-le à nous en parler.



On joue dehors

Le seuil de température pour garder les enfants à l'intérieur l'hiver est -25°C incluant le facteur vent. Pour les autres journées, vous devez vous assurer que votre enfant est bien vêtu pour jouer à l'extérieur.

Si vous jugez que votre enfant est assez malade pour ne pas aller à l'extérieur à la récréation, c'est qu'il est trop malade pour venir à l'école. Dans ce cas, vous devez le garder à la maison.

Jouer à l'extérieur est bénéfique pour les enfants.

Votre enfant doit penser à ses choses.

Après les heures de classe, vous ne pouvez envoyer votre enfant récupérer des choses dans son casier ou sa classe. Vous ne pouvez aussi accompagner votre enfant dans l'école.

Semaine de relâche

Le service de garde de l'école sera fermé durant la semaine de relâche du 5 mars au 9 mars prochain.

À moins de changement, le service de garde de l'école Léonard-De-Vinci sera ouvert pour cette semaine-là. Pour plus d'informations voir Huguette, la technicienne du service de garde.



Chandails adulte à vendre: À l'école nous disposons d'une bonne quantité de chandails grandeurs adulte. Nous souhaitons les vendre car peu d'élèves portent des grandeurs adultes.

Si vous êtes intéressés, demandez à Mme Carine au service de diner.

Allez visiter notre site WEB

montcalm.csdm.ca